

Dans ce numéro

1. Éditorial

Violences au sein du couple

And in English

Violence within Couples

2. Le CEERE 10 ans déjà !

3. Publications récentes

4. Le Groupe européen d'éthique (GEE)

5. En ligne – Online

6. Actualités du mois de mars 2015

7. Déprogrammation des 6^e JIE

8. Quoi de nouveau en éthique en France ?

9. Appels à contributions

10. Master éthique et sociétés 2015/2016

11. Les anciens du CEERE

12. Soutenir l'éthique

13. Divers

Éditorial



Violences au sein du couple

La violence domestique est définie par la convention d'Istanbul comme « *tous les actes de violence physique, sexuelle, psychologique ou économique qui surviennent au sein de la famille ou du foyer ou entre des anciens ou actuels conjoints ou partenaires, indépendamment du fait que l'auteur de l'infraction partage ou a partagé le même domicile que la victime* »¹. (art. 3b). Cette convention du

Conseil de l'Europe du 12 avril 2011 sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, qui se réfère notamment à la CEDEF², est entrée en vigueur le 1^{er} août 2014³. Elle place l'éradication de la violence vis-à-vis des femmes dans le cadre plus large de la lutte contre la discrimination subie par celles-ci et de la mise en œuvre d'une égalité réelle, de droit comme de fait, entre les femmes et les hommes. Phénomène mondial, cette violence, y compris la violence domestique, représente en Europe une des plus graves violations des droits de la personne fondée sur le genre⁴.

Premier instrument européen contraignant prévoyant un cadre juridique complet pour prévenir ces violences, protéger les victimes et sanctionner les auteurs, ce texte définit et érige en infractions pénales les différentes formes de violence contre les femmes⁵ qu'il appartient aux Etats de transcrire dans leur droit interne. Il interdit également le recours à des modes alternatifs de résolution des conflits et pose notamment comme circonstance aggravante le cas où « *l'infraction a été commise à l'encontre d'un ancien ou actuel conjoint ou partenaire, conformément au droit interne* » (art. 46 a.).

Dans notre pays, en 2013, 121 femmes et 25 hommes ont été tués par leur conjoint ou ex-conjoint⁶. En moyenne, annuellement, 216 000 femmes, âgées de 18 à 75 ans, sont victimes de violences conjugales graves⁷, 16 % portent plainte. La France ayant ratifié la convention d'Istanbul en juillet 2014, elle n'est entrée en vigueur dans notre pays que début novembre. Différents textes étaient déjà intervenus⁸. Complétant la loi du 9 juillet 2010 relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein du couple et aux incidences de ces dernières sur les enfants, la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes (LERFH), mettant en œuvre une approche intégrée⁹, renforce les dispositifs en place, notamment en matière de violence domestique¹⁰ (art. 32 à 53). L'ordonnance de protection est ainsi complétée¹¹, les poursuites en matière de violences au sein du couple sont précisées¹² et les dispositions relatives au harcèlement sont étendues¹³. Pourtant, la question demeure : combien de temps, de mesures faudra-t-il encore pour que ma voisine de palier, ou la vôtre, puisse regagner le toit commun sans craindre pour sa vie ou son intégrité ?

Jacqueline Bouton, Membre du CEERE, Faculté de droit, Université de Strasbourg

1. Rappelons que les enfants, en tant que victimes ou témoins, sont aussi directement concernés par cette violence et le Préambule de la convention souligne également l'existence de la violence faite aux hommes.

2. Convention des Nations-Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes du 18 déc. 1979, entrée en vigueur le 3 sept. 1991.

3. Elle met en place un mécanisme de suivi avec le GREVIO (art. 66 et s.)

4. Rapport explicatif de la Convention.

5. Mariage forcé (art. 37), mutilations génitales féminines (art. 38), harcèlement (art. 34) sexuel (art. 40), violences physiques (art. 35) et psychologiques (art. 33), violences sexuelles y compris le viol (art. 36), avortement et stérilisation forcés (art. 39).

6. Ces chiffres sont issus de l'enquête menée par l'observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP, Rapport annuel 2014) et par l'INSEE (Source ; enquête : « Cadre de vie et sécurité » 2010-2013), et font aussi l'objet d'une analyse dans « La lettre de l'observatoire national des violences faites aux femmes », n°4, nov. 2014.
7. Chiffres issus de l'enquête préc. menée sur des femmes âgées de 18 à 75 ans, vivant en ménage ordinaire en Métropole. Cette estimation minimale ne prend en compte que les violences physiques et/ou sexuelles commises par leur ancien ou actuel partenaire intime.
8. Exemple : la loi du 5 août 2013 qui a transposé en droit interne (C. pén., art. 225-4-1) la définition juridique de la traite des êtres humains telle qu'issue de la convention n° 197 du Conseil de l'Europe.
9. D. Roman, Les aspects médico-sociaux de la loi du 4 août 2014, RDSS 2014, p. 863 ; REGINE, Commentaire de cette loi, Recueil Dalloz 2014, p. 1895.
10. Egalement en matière de mariage forcé et de harcèlement sexuel.
11. Le juge des affaires familiales peut ainsi prendre en urgence des mesures visant à protéger les victimes. La loi de 2014 prévoit par exemple l'accélération de la délivrance des ordonnances (C. civ., art. 515-11, al.1) et l'allongement à 6 mois de leur durée maximale (C. civ., art. 515-12), la priorité donnée au maintien de la victime des violences, même non mariée, dans le logement du couple et l'éviction du conjoint violent du domicile commun (C. civ., art. 515-11, 4°)...
12. Limitation du recours à la médiation pénale sauf demande expresse de la victime (C. proc. pén., art. 41-1, 5°) ; généralisation du dispositif « téléphone grand danger » (C. proc. pén., art. 41-3-1) ; protection des femmes en situation de handicap (CASF, art. L.114-3) ou des victimes de nationalité étrangère (art. 45 et s. LERFH modifiant le CESEDA), victimes de violence domestiques...
13. Complétant la loi du 6 août 2012, la LERFH redéfinit par exemple le harcèlement moral au sein du couple (C. pén., art. 222-33-2-1).

And in English...

Violence within Couples

Domestic violence is defined by the Istanbul Convention as “all acts of physical, sexual, psychological or economic violence that occur within the family or domestic unit or between former or current spouses or partners, whether or not the perpetrator shares or has shared the same residence with the victim”¹ (Art.3b). This Convention of the Council of Europe of April 12, 2011 on Preventing and Combating Violence against Women and Domestic Violence, which refers in particular to CEDAW², came into force on August 1, 2014³. It places the eradication of violence against women in the broader context of the fight against the discrimination suffered by them, and pushes for the implementation of real equality in law and in fact between women and men. A global phenomenon, this kind of violence, including domestic violence, is in Europe one of the most serious violations of human rights based on gender⁴. Being the first binding European instrument providing a comprehensive legal framework for preventing domestic violence, protecting victims and punishing perpetrators, the text defines and criminalizes various forms of violence against women⁵ and leaves it to States to transcribe same into domestic law. It also prohibits the use of alternative dispute resolution and presents as a particularly aggravating circumstance a situation where "the offense was committed against a current or former spouse or partner, according to domestic law" (art. 46.).

In our country (France), in 2013, 121 women and 25 men were killed by their spouse or ex-spouse⁶. Annually, on the average, 216,000 women, aged 18 to 75, are victims of serious domestic violence⁷, only 16% take legal action. France ratified the Istanbul Convention in July 2014 and as such it only came into force in our country at the beginning of November. Different texts had already made contributions to this issue⁸. Completing the Law of July 9, 2010, on violence specifically against women, violence within couples and the impact of the latter on children, the Law n°2014-873 of August 4, 2014 for real equality between women and men (LERFH), implementing an integrated⁹ approach, strengthens existing systems especially those relating to domestic violence¹⁰ (art. 32-53). With that the court decision for protection was thus completed¹¹, the prosecution of violence within couples specified¹² and the provisions concerning harassment elaborated¹³. Yet the question remains: how long and how many more measures will it take for my intimate neighbor and/or yours to live under the same roof with me/you without being afraid for their lives or integrity?

Jacqueline Bouton, Member of CEERE, Faculty of Law, University of Strasbourg

Translation by Michael Erohubie

1. Remember that children who either witnesses or victims are also directly concerned by this violence and the preamble of the convention equally underlines violence acts against men.

2. The United-Nations Convention on the Elimination of all Forms Discrimination against Women of December 18, 1979, effective on September 3, 1991.

3. It puts in place a follow-up mechanism with the GREVIO (art.66ff)

Le CEERE, 10 ans déjà !

4. Explanatory report of the Convention
5. Forced Marriage (art.37), female genital mutilation (art.38), sexual (art.40) harassment (art.34) physical (art. 35) and psychological violence (art.33), sexual violence including rape (art.36), forced abortion and sterilization (art.39).
6. These figures are derived from a research carried out by the National Observatory for delinquency and penal responses (ONDRP annual report 2014) and by INSEE (source: "Cadre de vie et sécurité) 2010-2013), they were also analyzed in "The letter of the National Observatory for Violence against women" n°4, Nov.2014
7. These figures derive from the above research on women between the ages of 18 and 75, living in private household in metropolitan France
8. For example, the Law of August 5, 2013 which transposed into national law (penal code. Art. 225-4-1) the legal definition of human trafficking according to the Council of Europe Convention n°197.
9. D. Roman, Les aspects médico-sociaux de la loi du 4 août 2014, RDSS 2014, p. 863 ; REGINE, Commentaire de cette loi, Recueil Dalloz 2014, p. 1895
10. Equally concerning forced marriage and sexual harassment.
11. The Family affaires judge can thus take urgent measures to protect victims. The 2014 law for example provides for the acceleration of the delivery of sentences and the prolongation to 6 months of their maximum term (civil code art.515-12), priority is given to the maintenance of the victim of the violence, even when not married, in the residence of the couple and the eviction of the violent partner from their common abode (C. civ. ,art 515-11, 4°)...
12. Limitation of recourse to penal mediation unless in the case of an express demand from the victim (C.proc.pén.,41-1,5°); generalization of the "téléphone-grand-danger" provision (C proc. pén., art. 41-3-1) ; protection of women with disabilities (CASF, art.L.114-3) or of victims of foreign origins (art.45ff. LERFH modifying the CESEDA), victims of domestic violence...
13. Completing the August 6, 2012 law, the LERFH redefines for example the meaning of moral harassment in couples (C. pén., art. 222-33-2-1).

Le CEERE, 10 ans déjà !



En septembre 2005 naissait le Centre Européen d'Enseignement et de Recherche des Universités Marc Bloch, Louis Pasteur et Robert Schuman devenues aujourd'hui l'Université de Strasbourg. Nous aurons l'occasion d'en reparler et de préparer ensemble cette fête de l'éthique !

D'ores et déjà, vous êtes invités ! Vous tous qui avez participé de près ou de loin comme étudiant(e) ou enseignant(e) du Master Ethique, comme université partenaire ou associée via l'*Ecole d'été*

ou les *Journées internationales d'éthique* ou d'autres événements, n'hésitez pas à nous communiquer dès aujourd'hui votre témoignage ou histoire. Répondez comme vous le souhaitez à ces questions :

- *L'éthique c'est quoi ?*
- *L'éthique pour aller où ?*
- *L'éthique pour quoi ?*
- *L'éthique pour qui*

Format : Une page A4 maximum – avec illustrations si vous le souhaitez !

Nous en ferons un press-book que nous serons heureux de diffuser ensuite ! D'autres projets suivront ces prochains mois. De votre côté n'hésitez pas à nous en soumettre ! Le CEERE se veut depuis toujours une plateforme d'enseignement et de recherche et de discussion ! Apportez votre voix, votre plume à cet échange.

A bientôt. Marie-Jo Thiel

And In English

CEERE: 10 Years Already!

In September 2005 the European Centre for Studies and Research in Ethics (CEERE) of the Universities of Marc Bloch, Louis Pasteur, and Robert Schuman (now the University of Strasbourg) was born. We will have opportunities to talk again about this and prepare together for this celebration of Ethics!

Already, you are invited: All of you who participate (or have participated) from both far and near in various ways: as Students or Teachers in the Masters in Ethics Program, as a partner university, as partners in the organization of the Summer School or the International Symposium in Ethics, or other events. Feel free to send us your testimonies and experiences with Ethics. You may respond to the following questions in your own words:

- Ethics; what is it?

Publications récentes

Paul Christophe Abel, *Le cadre infirmier de proximité : soignant ou manager ? Identité et perspectives du cadre de proximité au regard d'une éthique du soin*

- Ethics; to go where?
- Ethics; for what?
- Ethics; for whom?

Format: Maximum A4 page - with illustrations if you wish!

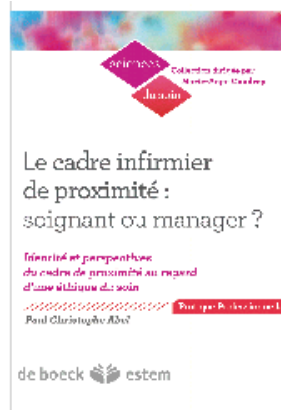
We will make a press-book from your responses that we will be happy thereafter to disseminate. Other projects will follow in the coming months. Do not hesitate to send us your ideas! CEERE always desires to remain a platform for teaching, research and debates! Make your voice heard,

Join the conversation!

See you soon!

Marie-Jo Thiel

Publications récentes



Paul Christophe Abel, *Le cadre infirmier de proximité : soignant ou manager ? Identité et perspectives du cadre de proximité au regard d'une éthique du soin*, Ed. De Boeck – Estem, Coll. Science du soin, Ed sci. Marie-Ange Coudray
Cette monographie de Paul Christophe Abel qui vient de paraître aux éditions de Boeck – Estem dans la collection « *Sciences du soin* », apporte un regard et une réflexion stimulants sur les fonctions de Cadre de Santé hospitalier. L'auteur, lui-même cadre de santé, longtemps enseignant en IFSI, actuellement cadre de proximité dans une unité de vie protégée, nous offre ici une réflexion très riche fondée sur la démarche de l'éthique appliquée prenant pour base un travail de recherche mené en partie dans le cadre de son mémoire de

DIU d'Éthique Médicale. Sa réflexion vient enrichir le débat sur ce que les cadres de proximité ressentent et vivent au quotidien, sur ce qui met en cause leur identité et leur satisfaction au travail – le glissement de leur fonction historiquement vouée aux soins et à la thérapie vers une fonction managériale imposée par la tutelle. Dans le préambule, l'auteur rappelle que la fonction de cadre de proximité a toujours été ambivalent, « *un pied dans le soin et l'autre dans la gestion* ».

Mais c'est à partir de 1995, avec le changement d'appellation de cette fonction devenue « cadre de santé », que le métier change d'orientation. Pour le Cadre de santé, le cœur de métier ne s'attache plus aux soins, mais bien plus à l'organisation et l'optimisation des moyens humains et matériels, avec de surcroît l'injonction de répondre aux exigences économiques, à la qualité, à la gestion des risques et à la sécurité. L'ouvrage de 117 pages se subdivise en 9 chapitres au fil desquels l'auteur va des fondements éthiques du soin infirmier jusqu'à une réflexion sur la posture à prendre pour la préserver et la valoriser. Il analyse les fonctions historiques du cadre, sa proximité avec le patient et l'équipe soignante et insiste sur sa difficulté fréquente à entrer dans la pensée managériale. Le cadre se trouve aux prises avec la normalisation, la traçabilité, l'accréditation et son travail consiste à relier un système de soins à un système gestionnaire, abstrait et lointain dont l'auteur fait un inventaire critique. S'il ne remet pas en cause la nécessité d'une évaluation de l'activité hospitalière en vue d'une meilleure maîtrise des coûts, il considère que l'application hégémonique et sans nuance des programmes décidés en haut-lieu « *entraîne un alourdissement du travail réel qui dépasse souvent les bénéfices procurés.* » Les outils d'évaluation désormais obligatoires « *ont envahi à un point tel le quotidien hospitalier que leur mise en pratique détourne de plus en plus les soignants du soin* ». L'auteur pointe aussi l'agitation des instances qui instaurent la culture du « *changement permanent* » vécu comme un exercice d'adaptation face à l'inattendu et socle du management proactif. Tout ceci se fait, d'après lui, essentiellement sur l'autel de l'efficacité qui « *semble constituer l'exigence première de l'idéologie managériale, en quelque sorte sont impératif catégorique* ». Mais l'efficacité qui participe de résultats rapides et objectivables, impose un état de tension constant qui est une des causes premières de la souffrance au travail. Dans la

dernière partie de son ouvrage, l'auteur fait en dix points des préconisations pour inscrire la fonction de cadre soignant dans un nouveau paradigme et conclut par une injonction écrite à la manière de P. Ricœur « *Œuvrer dans une visée du meilleur soin possible, avec et pour le patient, dans des institutions hospitalières justes* ». Cet ouvrage qui est une mine d'idées innovantes appuyées par une bibliographie très riche, doit trouver sa place dans toutes les bibliothèques, celles des IFSI et des écoles des cadres, mais aussi celles des instances en santé et du législateur.

Michel Hasselmann, Professeur de Réanimation Médicale – Université de Strasbourg, Directeur de l'Espace de Réflexion Ethique Région Alsace

Pontifical Academy for Life, *Ageing and Disability*. Ed. Bu Ignacio Carrasco de Paula and Renzo Pegoraro, Rome, 2014, 289 pages.

L'ouvrage reprend les actes du colloque qui s'est tenu à l'occasion de la 20e Assemblée générale de l'Académie pontificale pour la Vie, les 20 et 21 février 2014 à Rome sur le thème « Vieillesse et handicap ».

L'ouvrage comprend trois parties étayant la progression de la réflexion et une quatrième consacrée aux groupes de travail sur le même sujet en langues anglaise, espagnole, italienne et française. La première session, la plus courte, intitulée « Handicap et condition humaine » pose le débat à la fois sur le plan culturel (A. Pessina), anthropologique et éthique (M.J. Thiel) ainsi que dans la perspective politique de la convention des droits de la personne avec un handicap (O. Neves de Almeida). Les auteurs évoquent les différentes mutations qui ont conduit peu à peu à considérer la personne âgée comme un sujet de droits, en particulier à cause du regard discriminant qu'elle subit dans une société de la performance ou selon la perspective déclinologique qui a encore cours en médecine.

La seconde partie est consacrée aux chiffres et problèmes liés au vieillissement et au handicap. M. Leonardi propose une réflexion épidémiologique et esquisse les grandes tendances démographiques. V. Di Lazzaro et S. Krajcik évoquent les particularités du handicap lié respectivement à l'accident vasculaire cérébral et aux maladies chroniques. R. J. Buchanan prolonge cette réflexion avec la situation de la maladie d'Alzheimer. Les trois contributions suivantes envisagent les problèmes sociétaux et de soins des aînés quand J.J. Garcia clôt cette session en proposant des perspectives théologiques.

La 3e partie, « vieillissement et handicap : Questions éthiques et solutions », évoque diverses ressources éducatives (F. Caretta), éthiques en soulignant la juste place de l'autonomie et du consentement (A.C.S. Merlo et F.R.E. Sandoval ; R. Dell'Oro), spirituelles (P. Marchiori) et ecclésiales (Z. Zimowski). Si toutes ces contributions analysent la juste attitude pas évidente au regard des paradigmes ambiants, la contribution de P. Marchiori est un d'autre ordre : celui du témoignage d'un homme concerné par la sclérose latérale amyotrophique (maladie de Charcot) et découvrant la force de la prière et du soutien de la communauté croyante.

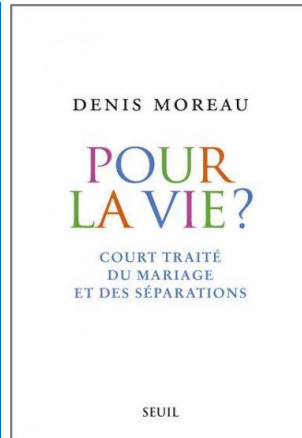
Les groupes de travail prolongent les thématiques générales de ces trois sessions.

Au final une réflexion interdisciplinaire, internationale et interculturelle, fine et riche, sur les handicaps liés au vieillissement. Un ouvrage qui devrait intéresser le plus grand nombre tant les handicaps de fin de vie risquent toujours de déstabiliser alors que des ressources existent !

Marie-Jo Thiel, Directrice du CEERE

Denis Moreau, *Pour la vie ? Court traité du mariage et des séparations*, Paris, éditions du Seuil, 256 p., 17 euros.

L'ouvrage de ce professeur de philosophie de l'université de Nantes se situe résolument sur le plan philosophique, convoquant en particulier Spinoza, Descartes ou Malebranche, tout en s'ouvrant largement sur la perspective biblique, patristique, comme au demeurant son précédent livre *Les voies du salut* (2010) que nous avons recensé en son temps. Ce créneau singulier donne à ces ouvrages tout leur intérêt.



En se concentrant sur le mariage et les séparations, ce « court traité » s'attache à un thème à la fois très commun et en même temps mal connu. L'auteur adopte un ton à la fois incisif et très fin. Il commence par conter l'hécatombe des unions de ces jeunes qui se sont mariés en même temps que lui. Ils étaient tous enthousiastes et se croyaient « bien préparés », « sûrs de notre robustesse et du bien-fondé de la cause » pour « s'engager pour quelque chose de beau » ! Et puis peu à peu c'est la « débandade ». Certes, continue l'auteur, « nous avons toujours su que ce serait compliqué, mais nous l'avions oublié dans l'ivresse des commencements ». Et de rédiger un obituaire avec les prénoms de ses « frères et sœurs de lutte ».

Denis Moreau lui-même n'a pas connu la séparation. Pour autant, il n'a pas LA solution pour prévenir le divorce, il propose plutôt une réflexion très modeste et fine, analysant d'abord comment on peut en arriver à se séparer, notant pêle-mêle et d'abord l'absence d'engagement des témoins et garants du mariage qui ne font rien, n'encouragent pas, puis dans un chapitre « explications », des causes telles l'allongement de la durée de vie, la montée de l'individualisme et la place de l'érotique, le travail des femmes... mais aussi l'usure, la place envahissante de l'argent, les changements liés au temps qui passe, car – et c'est la jointure avec la suite – un mariage se construit !

Comment en effet, préserver l'amour des forces de destruction, du pouvoir du mal (et du « diable » explicité sur le plan étymologique), qui les menacent ? L'essentiel de cet ouvrage que l'on pourrait offrir à tous les jeunes mariés, se trouve là. Denis Moreau mobilise en effet pour eux et pour nous de nombreux textes, analyses, et d'abord ce petit apologue inspiré de Charles Péguy qui ouvre le chapitre 16 et donne le ton : la vie matrimoniale est une lutte qui laisse des blessures, des combats et des nuits inévitables mais qui peuvent aussi accroître l'amour et être source de joies nouvelles. Et de citer Paul Ricœur pour dire ce qu'est la vie de couple : « un hasard transformé en destin par un choix continu ». Et d'en appeler à la « morale par provision » de Descartes dans le Discours sur la méthode. Etc.

Au final, voici un ouvrage pour tous les couples et fiancés, encourageant par son bon sens !

Marie-Jo Thiel, Directrice du CEERE

Le Groupe européen
d'éthique

Groupe européen d'éthique

En ligne

Le 22 octobre 2014 le secteur BEPA éthique et le Secrétariat du GEE ont organisé une table ronde ouverte sur l'engagement éthique des citoyens dans le domaine de la santé.

Regardez la vidéo de la Table ronde publique [en cliquant ici](#).

Publications

Dernières publications du Groupe européen d'éthique des sciences et des nouvelles technologies (GEE) dont Marie-Jo Thiel, Directrice du CEERE, est membre :

- **Avis n°28 du 20/05/2014** – Les technologies de l'information et de la communication liées à la surveillance et la sécurité [Pour télécharger l'Avis N°28 cliquez \(2 MB\)](#). Les recommandations finales sont traduites en français.
- **Avis N°27 du 06/01/2013** - Un cadre éthique pour l'évaluation de la recherche, la production et l'utilisation de l'énergie. [Pour télécharger l'Avis N° 27, cliquez \(9 MB\)](#). À noter que les recommandations finales sont traduites en français et en allemand.
- [Position du Groupe Européen d'Ethique sur la Proposition de Règlement CE du Parlement Européen et du Conseil relatif aux essais cliniques COM \(2012\) 369 final](#)

European Group on
Ethics

And in English... The European Group on Ethics

Vous souhaitez publier un manuscrit en éthique ?

Notre collection « Chemins d'éthique » peut accueillir votre proposition.

Envoyez votre manuscrit à Marie-Jo Thiel à l'adresse du CEERE.

Si cette première lecture s'avère concluante, votre manuscrit sera soumis de manière anonyme à deux rapporteurs.

N'hésitez pas ! Qui ne tente rien, n'a rien

En ligne – Online

Retrouvez toutes nos vidéos sur notre site internet <http://ethique-alsace.unistra.fr>

Online

On 22nd October 2014 the BEPA ethics sector hosted a public Round Table on the Ethics of Citizen Involvement in Health. The round table provided the platform for an open dialogue on the ethics of citizen involvement in health involving participants from a broad cross-section of European society, including the scientific community, academia, industry representatives, policymakers, European Institutions representatives, NGOs, and a range of other civil society stakeholders.

To watch the video of the public Round Table click [here](#).

Publications

Marie-Jo Thiel is very pleased to announce you the publication of the last issues of the EGE (European Group on Ethics in Science and New Technologies) from which she is member :

- **Opinion N° 28 (20/05/2014)** of EGE about “Ethics of Security and Surveillance Technologies”. [Download this Opinion No. 28](#), click (the final recommendations are translated in English and French)
- **Opinion N° 27 (06/01/2013)** of the EGE about “An Ethical Framework for assessing research, production and use of Energy”. [Download this opinion](#), click (the final recommendations are translated in English and French)
- **Statement** of the European Group on Ethics in Science and New Technologies (EGE) on the Proposal for a Regulation of the European Parliament and the Council on **Clinical Trials** on Medicinal Products for Human Use, and repealing Directive 2001/20/EC (COM 2012) 369 final - see : http://ec.europa.eu/archives/bepa/european-group-ethics/docs/pdf/proposal_for_a_regulation_of_the_european_parliament_and_the_council_on_clinical_trials_on_medicinal_products_for_human_use.pdf

En ligne – Online

A (re)découvrir en ligne sur notre site <http://ethique-alsace.unistra.fr> rubrique Canal Ethique ou sur les sources indiquées :

– Conférences du Cycle de conférences “**Le vivant a-t-il un sens?**” organisé par la Faculté de théologie protestante, la Faculté de philosophie et la Faculté des sciences de la vie. : http://utv.unistra.fr/video.php?id_video=518

– Une ancienne étudiante du master Ethique, **gynécologue**, raconte comment elle informe les jeunes femmes sur sa discipline :

http://vod.alsace20.fr:8134/media/alsace20/150108-FemmeException-Odile-Bagot.mov_-_150108-FemmeException-Odile-Bagot.mov_-_/high.mp4

– « **L’humanité augmentée, jusqu’où les techniques vont elles s’immiscer dans l’humain ?** » L’analyse de Marie-Jo Thiel et **Frédéric Rognon**. Interview diffusée sur France Bleu Elsass. Lien direct permanent vers la vidéo : <https://soundcloud.com/diocese-alsace/am713b>

– « **Véronique Vignon. Jusqu’au bout la vie** ». Film de Jean-Yves Fischbach. Coproduction CFRT et CERIGO films, 2014.

http://www.diocese-alsace.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=4109:dr-veronique-vignon-jusqu-au-bout-la-vie&catid=285:lastnews&Itemid=1432

– **Émission spéciale du vendredi 23 mai 2014 sur RCF, « L’Europe et la bioéthique »**, Florence Gault avec comme invités : Invités de l’émission : Richard Fischer, Marie-Jo Thiel et Christophe D’Aloisio. Écouter :

<http://www.rcf.fr/radio/RCFNational/emission/149321/826576>

– **Interview et reportage sur « Entre mots et maux »** du 10 avril 2014, Le SEM face à la souffrance, diocèse de Nancy : http://www.catholique-nancy.fr/rubriques/haut/actualites/entre-mots-et-maux/newsitem_view.



Actualités en éthique...

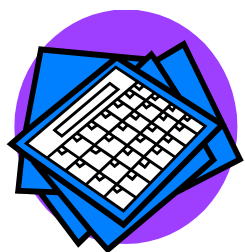
Retrouvez toutes ces actualités sur notre site internet <http://ethique-alsace.unistra.fr> en cliquant sur la date

- Vidéo de la Conférence de lancement du Guide sur le processus décisionnel relatif au traitement médical dans les situations de fin de vie, organisée par le Comité de bioéthique (DH-BIO) : en français : <http://clients.dbee.com/coe/webcast/index.php?id=20140505-1&lang=fr&ch=1> ou en langue originale : <http://clients.dbee.com/coe/webcast/index.php?id=20140505-1&lang=lang&ch=1> (veuillez attendre 19 secondes avant le démarrage)
- Tables rondes passées ou à venir (en octobre 2014) du GEE (voir plus haut sous GEE).
- **Les vidéos des cinquièmes Journées Internationales d'Éthique** qui ont eu lieu du 10 au 13 avril 2013 sur le thème : « Les enjeux éthiques du handicap » sont accessibles depuis le site internet dédié, [cliquez !](#)

Vous pouvez retrouver tous les enregistrements vidéos des Journées internationales d'éthique ou des émissions impliquant le CEERE depuis notre site ethique-alsace.unistra.fr / Canal Éthique.

Par ailleurs vous pouvez également retrouver depuis le site de la **Fondation Ostad Elahi** des entretiens filmés, ainsi que des conférences, des colloques (sur la solidarité, la famille, l'entreprise...) centrés sur l'éthique : www.fondationostadelahi.tv

Actualités du mois de mars 2015



Lundi 2 – Rencontre de l'Espace Éthique AP-HP/Ile de France
Thème : Spiritualité et fin de vie - Espace éthique AP-HP/IDF – Paris
Lieu : De 14h à 18h - Espace éthique AP-HP/IDF – Paris

Mercredi 4 – 2e Café éthique en santé - Espace éthique Rhône-Alpes

Thème : Faut-il lever l'anonymat du don de gamètes ?

Lieu : De 18h à 20h - Café "Les pieds sous la table", 19 rue Pointe-Cadet - Saint-Etienne

Jeudi 5 – Séminaire Bioéthique et société

Thème : Usages numériques éducatifs en question : l'individu libre ou partie d'un tout ?
par Philippe Portelli

Lieu : De 16h à 19h - Salle 16 - Institut d'Anatomie - Hôpital civil - Strasbourg

Lundi 9, 16 et 24 mars – Spectacle Compagnie Grand Boucan (9, 16 et 24 mars 2015)

Thème : Une Mort moderne

Lieu : 20h30 - Salle Gaïa du Centre Hospitalier de Douai - Route Cambrai - Douai

Mardi 10 – Projection au cinéma Odyssée Strasbourg en partenariat avec le CEERE et l'association AAMES (étudiants et anciens étudiants du master éthique)

Titre : Film de Philippe Borrel intitulé « Un monde sans humains ? »

Lieu : 20h15 - Cinéma Odyssée - 3, rue des Francs-Bourgeois - Strasbourg

Jeudi 12 – Rencontre de l'Espace Éthique AP-HP/Ile de France

Thème : Démarche éthique dans les établissements de santé – Construire une légitimité

Lieu : De 14h à 18h - Espace éthique /IDF, CHU Saint-Louis, Paris

Jeudi 12 – Conférence citoyenne de l'Espace de réflexion éthique Aquitaine CHU Bordeaux

Thème : Quand la santé devient très chère

Lieu : 19h à 21h30 - Place Saint-Christoly, Bordeaux

Vendredi 13 – Conférence CEEJ

Thème : Internet : inconscient-online

Lieu : 20h - FEC, 17 place St Etienne, Strasbourg, Salle Léon XIII

Samedi 14 au dimanche 15 – 3e Conférence Annuelle Internationale du CILE

Thème : L'Islam et les dilemmes éthique contemporains

Lieu : Passage 44, Bd du Jardin Botanique - Bruxelles – Belgique

Lundi 16 – Séminaire Images du savoir pratique

Thèmes : « L'informaticien et ses créatures dans les illustrations de la presse informatique grand public », par Benjamin Thierry **ET** « La revanche du nerd : évolution de la figure du geek dans la fiction populaire des années 1960 à aujourd'hui », par David Peyron »

Lieu : De 18h à 20h30 - Salle de la Table-Ronde - MISHA - Strasbourg

Mardi 17 – Conférences - débats de L'Espace de Réflexion Ethique Bourgogne / Franche-Comté

Thème : Questions éthiques : prédispositions génétiques aux cancers

Lieu : 18h - UFR Sciences Médicales et Pharmaceutiques - Bâtiment Epicure

Jeudi 19 au vendredi 20 – Colloque "Ethique et fin de vie"

Thème : Éthique et conditions de la fin de vie. Approche pluridisciplinaire et internationale

Amphi DAURE Université de Caen Basse-Normandie

Du lundi 23 au mercredi 25 – WORKSHOP ETHIK

Thème : Grenzen der Moral

Lieu : Martin-Niemöller-Haus, Schmitten-Arnoldshain (Allemagne)

Lundi 23 – Séminaire Ethique et droits de l'homme

Thème : Un mort trop vivant ? Et autres enjeux éthiques de la thanatopraxie, par M. François Michaud Nérard

Lieu : 17h à 19h - Salle Tauler - Palais Universitaire - Strasbourg

Mardi 24 – Workshop «Medical Humanities» Berne (Suisse)

Thème : A la recherche de la globalité en médecine – la contribution de la philosophie

Lieu : Kursaal, Kornhausstrasse 3, Bern - Suisse

Jeudi 26 – Congrès du Centre de Liaison, d'Étude et de Formation - Toulouse

Thème : Ethique et gériatrie

Lieu : De 08h à 18h - Centre de congrès Pierre Baudis - 11 Esplanade Compans Caffarelli - Toulouse

Pour en savoir plus sur toutes ces manifestations et celles qui suivent les autres mois : cliquez sur les dates ou rendez-vous sur notre site Internet <http://ethique-alsace.unistra.fr> / Rubrique « Actualités en Éthique ».

Déprogrammation
des 6è JIE

Déprogrammation des 6è JIE

Depuis mai 2013, le Conseil scientifique des 6^e Journées internationales d'éthique (JIE) s'est mis au travail pour creuser les questions éthiques autour des Technologies de l'information et de la communication (TIC) et élaborer un programme d'envergure interdisciplinaire et international comme nous l'avons fait pour toutes les JIE.

De nombreux conférenciers ont répondu positivement tant pour les sessions plénières que pour les ateliers et pour les Doctorales de l'éthique. Le programme proposé et largement diffusé, on nous l'a souvent redit, était extrêmement riche, divers, donnant à penser les questions éthiques qui engagent le vivre-ensemble au moment où nous entrons délibérément dans cette révolution numérique.

Pour la première fois cependant, le financement de la manifestation n'a pas suivi. En temps de crise, l'éthique devient sans doute un « parent pauvre ». A un mois de l'échéance, il a donc fallu se rendre à l'évidence et annuler l'ensemble de la manifestation (DoCETH et 6^e JIE) prévue du 10 au 14 mars 2015, afin de limiter l'endettement.

Nous devrions essayer de ne pas perdre toute la réflexion accumulée en deux ans. Mais il est trop tôt pour pouvoir en dire davantage. L'annulation a limité les risques financiers mais il faut encore couvrir les dépenses déjà engagées car même les subventions acquises ne peuvent dans ces conditions être encaissées...

En vous priant encore d'accepter nos excuses, laissez-moi, au nom du Conseil scientifique, vous redire nos remerciements pour votre implication enthousiaste dans cette réflexion et vous assurer de ma très grande considération. Marie-Jo Thiel

Quoi de nouveau en éthique en France ?

Débat sur la fin de vie en cours en France

Communiqué de presse des Espaces de réflexion éthique régionaux et interrégionaux sur la fin de vie

Les Espaces de réflexion éthique ont vocation à susciter et à coordonner les initiatives en matière d'éthique dans les domaines des sciences de la vie et de la santé. Instaurés en 2012, ils ont largement participé au débat sur la fin de vie mais leurs travaux ont été peu relayés. Pourtant, dans la quasi-totalité des régions de France, *plusieurs manifestations ont été organisées avec le grand public*, avec des professionnels de santé mais aussi avec des proches de malades et des personnes ayant accompagné des fins de vie, pour discuter de cette question. *Il en ressort un tout autre discours* que celui des médias, opposant trop souvent et trop facilement les personnes favorables à l'euthanasie et les personnes opposées à l'euthanasie. Le constat est plus complexe, les craintes et les attentes plus diverses.

La loi Leonetti

La loi Leonetti, connue des réanimateurs, des gériatres et des spécialistes de soins palliatifs, *doit voir ses modalités portées à la connaissance de l'ensemble des soignants et du grand public*. Lorsque les termes (arrêt des traitements, sédation, etc.) sont expliqués, *le suicide assisté et l'euthanasie ne sont pas plébiscités*. Il est donc nécessaire de poursuivre les efforts de formation auprès de tous les professionnels, y compris des étudiants en médecine, afin de *favoriser une diffusion de la culture palliative* au sein de toutes les disciplines médicales, sans oublier les citoyens qui méritent de savoir quels sont leurs droits.

Le droit d'écrire des directives anticipées

Il est important *qu'il y ait un contact direct entre les personnes qui souhaitent les écrire et des soignants qui peuvent les guider* et leur expliquer les différentes techniques, leurs finalités et surtout les différentes situations dans lesquelles les patients peuvent se retrouver. Par ailleurs, pourquoi ne pas créer un registre national recueillant les directives anticipées, afin de les rendre accessibles à tout moment et en tout lieu ?

Le droit d'être entendu

Ce qui domine, c'est la crainte de ne pas être entendu, de ne pas voir respecter sa propre dignité. Les enjeux économiques l'emportant de plus en plus sur les préoccupations d'ordre médical et moral, les Français ont peur d'être abandonnés. Or *c'est la solitude face à l'épreuve qui est insupportable*. Il est donc indispensable de *développer les structures mobiles* de lutte contre la douleur et de soins palliatifs pour tous, mais aussi et surtout pour les maisons de retraite et les Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Il faut également *que la décision* d'arrêter ou de poursuivre les soins *soit prise de façon véritablement collégiale*, suite à un dialogue entre l'équipe soignante et la famille.

L'euthanasie, le suicide assisté, la sédation profonde

Si la totalité des personnes interrogées sont pour le développement des soins palliatifs, l'opinion reste très partagée sur l'aide au mourir que ce soit via l'euthanasie ou via le suicide assisté. La prolongation du droit de ne pas souffrir par l'ouverture d'un droit à une sédation profonde en phase terminale ne doit pas faire oublier les enjeux éthiques d'un tel geste. Chaque fin de vie est unique. *Penser pouvoir tout régler par la législation est un leurre.*

Dans ce cadre, c'est bien la question du dialogue et de l'isolement qui domine, tout comme la crainte de souffrir ou de ne pas faire face. Il s'agit donc maintenant d'entendre ces craintes et de mettre en place des réseaux de soins performants et humains, qui tiennent compte de la dignité et de l'autonomie des citoyens.

Publication de poste en éthique

Diriger une structure consacrée à l'éthique

Job Vacancy - Globethics.net - Executive Director

Globethics.net is a global network of persons and institutions interested in different fields of applied ethics, for “dialogue, reflection and action for responsible leadership”. Through its global digital libraries on ethics and related fields Globethics.net contributes to improving access to knowledge resources in ethics. In addition, it facilitates collaborative web-based research, conferences, online publishing and active sharing of information. Globethics.net aims at strengthening global common values as well as the respect of ethical contextual diversity. It is a global multicultural, multilingual and multi-religious community. Globethics.net is a global not-for-profit foundation under Swiss law. ([More information, click](#))

Interested candidates are invited to send full applications with CV and letter of motivation by post and email by 25 March 2015 to: Walter Fust, President Globethics.net, Route de Ferney 150, 1211 Geneva 2, Switzerland. Email jobs@globethics.net Web: www.globethics.net. For further information please contact Walter Fust (+41 22 791 62 49) or Christoph Stückelberger (+41 79 419 68 12)

Appels à contributions – Call for papers

Appel à communication Journée thématique 2015 - Espace éthique hospitalier et universitaire de Lille

La prochaine journée thématique annuelle de l'espace éthique hospitalier et universitaire de Lille aura lieu le mardi 24 novembre 2015 et aura pour thème : « Secrets, mensonges, erreurs ».

Entre l'exigence de transparence de l'information, l'exigence de traçabilité des prescriptions, des actions, des intentions, et la revendication de la protection de la vie privée et de l'intime, que deviennent les secrets dans le domaine de la santé ? Y a-t-il des secrets à maintenir ou faut-il tout dévoiler ? [Lire la suite \(cliquez\)](#)

Dans le cadre du congrès 2015 de la Société Suisse de Sociologie, le comité de recherche « Sociologie de la santé et de la médecine » lance un appel à communications sur le thème général « **Changements de régulation du champ de la santé et mobilisations sociales** ».

Lieu et date du congrès : Lausanne, 3-5 juin 2015

Langues du congrès : allemand, français et anglais

Délai de soumission des propositions de communication : **13 mars 2015**

Site internet du congrès : <http://www3.unil.ch/wpmu/sss-congres2015/>

Contact : raphael.hammer@hesav.ch

ZÔÔM

Master éthique
2015-2016
Session de
candidatures ouverte
sur la plateforme
ARIA – cliquez !

“Globalisation and Global Justice” - Societas Ethica's 52nd Annual Conference. Linköping, Sweden - August 20th-23rd, 2015

We live in an age of globalisation, meaning that we are in various ways linked to distant people. Globalisation poses new challenges for ethics. The impact of our collective actions, in the form of consumption, production, banking, travelling, etc. transcends national borders and this means that the scope of our moral responsibility is becoming broader. The climate crisis, the financial crisis, the food crisis and the Ebola crisis are evidences of our global interdependence and of the vulnerability of and within the present world order. Business, politics and health care services are increasingly globalised, but does that also apply to ethics? Is there a need for a global ethics? What are the roles of churches and world religions in a globalised world, and what are the implications for ecumenism?

More Information : <http://www.societasethica.info/annual-conference-2015>

Paper proposals (in English, German, or French) should contain no more than 800 words (excluding bibliography), and the deadline is **March 31, 2015**.

Contact: johanna.romare@liu.se

Master Ethique et sociétés - Rentrée 2015-2016

Un Master en Ethique : pourquoi pas vous ?

Le Master Éthique et sociétés, porté par l'Université de Strasbourg, aborde de façon interdisciplinaire les défis éthiques, face aux implications technologiques, biologiques, économiques, religieuses, juridiques, médiatiques de notre société.

Dans une perspective d'ouverture sur l'Europe et le monde, ce master fait dialoguer des recherches issues de filières différentes de façon à ouvrir des perspectives nouvelles et des avancées fécondes.

Cinq parcours possibles en cursus français ou cursus bilingue (Fr/En) : Ethique médicale et bioéthique ; Droits de l'homme : principes, normes et interprétation ; Ethique et sociétés ; Ethique et religions ; Ethique et entreprises. [Informations complémentaires sur notre site internet \(cliquez\)](#)

L'éthique c'est le défi du sens pour nos sociétés en mutation !

Ouverture des sessions de candidatures en ligne dès le 02 mars 2015 pour la rentrée de septembre 2015 (cursus Fr et cursus bilingue (FR/EN) à l'adresse : <https://aria.u-strasbg.fr/globale/index.php>

NB : Bourse et logement : faites votre demande maintenant !



Bourses 2015-2016 : Une aide financière pour un cursus complet

Le dispositif de bourses mis en place par l'Université de Strasbourg vise à permettre aux étudiants en difficultés financières, et qui ont fait preuve de leur excellence académique, d'être aidés pendant toute la durée de leur cursus. Ces bourses constituent ainsi un complément aux bourses du CROUS, accordées sur critères sociaux (crous-strasbourg.fr)

Un système original de bourses

L'Université de Strasbourg offre différents types de bourses.

L'une est une bourse généraliste, les six autres sont

attachées à un domaine spécifique d'étude.

Vous êtes étudiant ou futur étudiant à l'Université de Strasbourg, trouvez votre bourse en deux clics. Informations sur : <http://fondation.unistra.fr/bourses-fondation/>

Les anciens du CEERE : AAMES

L'action du « Mois de l'Autre » dans les établissements scolaires

L'Association des Amis du Master d'Éthique de Strasbourg (AAMES) apporte sa contribution aux réflexions éthiques dans les lycées, dans le cadre du "Mois de l'Autre", une action qui a été initiée en 2004 par la Région Alsace, en partenariat avec l'Académie de Strasbourg. L'objectif étant de sensibiliser les lycéens et jeunes apprentis d'Alsace à « la tolérance et au respect de l'Autre dans toutes ses différences, aussi bien sociales que culturelles, religieuses, liées au sexe ou à un handicap ».

4 Lycées ont sélectionné l'animation de l'AAMES intitulée *Retrouver un visage !* L'AAMES a constitué un groupe de 4 personnes pour animer ses ateliers. Les interventions auront lieu dans 3 Lycées de Haguenau le 12 mars et le 24 mars et le 23 mars dans un lycée de Saverne !

L'AAMES est heureuse d'apporter sa contribution aux réflexions sur le « vivre ensemble », dans les établissements scolaires.

L'AAMES propose aussi la projection au cinéma Odysée de Strasbourg du film de **Philippe Borrel intitulé « Un monde sans humains ? »** qui évoque les questions nouvelles et redoutables du transhumanisme. Venez nombreux nous rejoindre pour débattre de cette question en société.

Contact : Présidente : Gaudiose Luhache (gluhahe@free.fr),
Secrétaire : Valentine Gourinat (valentine.gourinat@misha.fr et ceere@unistra.fr)

Soutenez l'éthique ! Soutenez-nous ! et... payez moins d'impôts !



Vous aussi vous aimez l'éthique ? Vous aimez ce que nous faisons ? Chaque mois vous recevez la lettre du CEERE ? Vous appréciez les Journées internationales d'éthique que nous organisons et les formations que nous proposons ? Nous avons d'autres projets encore : des bourses pour nos étudiants, des soutiens pour des déplacements, augmenter nos échanges internationaux, etc.

Le travail autour de l'éthique, de la recherche et l'enseignement, la formation et les sensibilisations autour de qui peut humaniser, ne peut se faire sans un minimum de moyens. Soutenez l'éthique ! Ensemble nous pouvons construire un monde plus humain.

Donner au CEERE, c'est payer moins d'impôts.

Depuis le 1^{er} janvier 2009, une fondation partenariale à l'Université de Strasbourg, *la Fondation université de Strasbourg*, a été créée pour accompagner les grands projets de l'Université tels que le handicap, des bourses sociales, des chaires d'enseignement mais également l'éthique via le CEERE. Ainsi, donner de l'argent au CEERE en mentionnant « Éthique – CEERE » vous permet désormais de payer moins d'impôts !

Quels sont les avantages fiscaux ?

Particulier, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, si vous avez 1000 € de disponible pour nous soutenir, faites nous un don de 3000 € ! Vous récupérez la différence sur votre feuille d'impôts !

Entreprise, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 60% du montant de votre don dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaire.

Si vous payez l'ISF, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 75% du montant de votre don dans la limite de 50 000 € par an.

Divers

Directrice de
publication

Marie-Jo THIEL

Nous contacter

Tél. Secrétariat
+33 (0) 3.68.85.39.68

Tél. Direction
+33 (0) 3.68.85.39.52

<http://ethique-alsace.unistra.fr>
ceere@unistra.fr

Le don au CEERE vous rend acteur du travail éthique. Grâce à vous des projets autour de l'éthique peuvent voir le jour. Ensemble, nous pouvons ainsi construire un monde « plus humain ».

Comment faire ?

C'est très simple. Il vous suffit de compléter le bulletin de don en cliquant ici et d'y joindre un chèque à l'ordre de « Fondation Université de Strasbourg » en précisant que vous souhaitez flécher la somme allouée à l'« éthique – CEERE » et d'envoyer le tout à : Fondation Université de Strasbourg – 8, allée Gaspard Monge – BP 70028 – F – 67083 Strasbourg Cedex.

Vous recevrez alors un **reçu fiscal** permettant de déclarer votre don lors de votre déclaration d'impôts. Plus de renseignements sur <http://fondation.unistra.fr>

Divers

Aider, suggérer, pourquoi pas ?

Si vous avez des suggestions, si vous voulez nous aider, devenir **BÉNÉVOLE** (travail de secrétariat, de traduction, d'informatique, de communication, de mise sous enveloppe, de filmage... selon compétences reconnues), nous soutenir financièrement (via la Fondation de l'Université de Strasbourg), faire un stage (domaines : secrétariat, informatique, relations internationales...): contactez-nous à ceere@unistra.fr ou en vous adressant directement à mthiel@unistra.fr. Vous pouvez également nous téléphoner aux heures de bureau. Toute bonne volonté est bienvenue !



Lettres du CEERE

Les lettres précédentes peuvent être lues sur notre site ethique-alsace.unistra.fr Rubrique *Actualités en éthique*

Si vous voulez vous abonner (*C'est gratuit !*): connectez-vous sur notre site.

Dans la colonne de gauche de la page d'accueil, il suffit de cliquer sur le lien correspondant.

AUTOUR DE VOUS des femmes et des hommes sont intéressés par les questions éthiques :

- **envoyez-leur notre LETTRE du CEERE ;**
- **envoyez-nous leur adresse mail et nous les abonnerons !**

Désabonnement

Si vous voulez vous désabonner : adressez-nous un mail à ceere@unistra.fr